Mirova Women Leaders and Diversity Equity

REPORTING MENSUEL

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS [1]

CLASSE D'ACTIONS : R/A (EUR) - LU1956003765 — Juin 2025

Politique d'investissement

- Une stratégie actions internationales visant à promouvoir la diversité hommes-femmes aux postes de direction et une plus grande inclusion.
- Une approche d'investissement à long terme reposant sur une approche d'investissement fondamentale prenant en compte à la fois les considérations financières et les facteurs ESG développés par l'équipe de recherche en développement durable de Mirova.
- Un partenariat novateur avec ONU-Femmes France pour financer leurs actions en faveur de l'autonomisation des femmes.
- Classé « article 9 » selon SFDR et cherchant à aligner le portefeuille sur un scénario de réchauffement global de 2° C maximum.
- Proportion minimale d'investissements durables : 90 %
- Proportion minimale d'alignement Taxonomie : 5 %

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.

Croissance de 10 000 (EUR) (du 01/04/2019 au 30/06/2025)

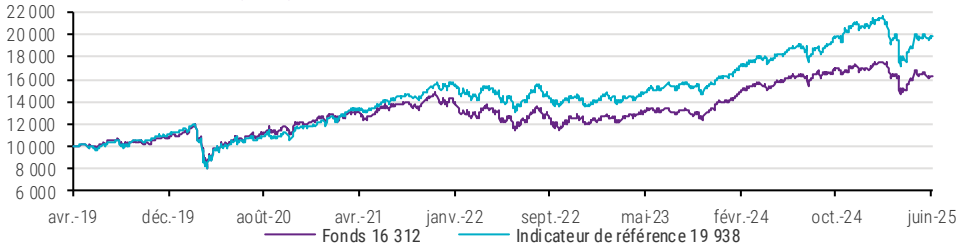

Performances annuelles (%)

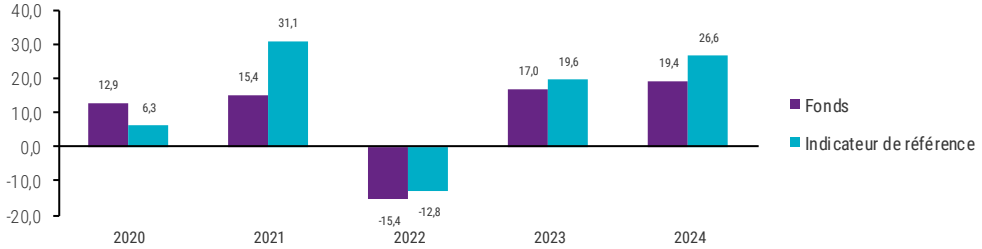

PERFORMANCE (%)	Fonds	Indicateur de référence
1 mois	-1,19	0,89
3 mois	1,20	2,58
Début année	-3,08	-3,43
1 an	0,45	6,15
3 ans	37,11	47,48
5 ans	52,27	88,72
Depuis la création	63,12	99,38

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Volatilité du fonds (%)	16,19	13,64	14,66	16,99
Volatilité de l'indicateur de référence (%)	20,63	15,30	14,94	17,69
Tracking Error (%)	7,07	5,45	5,41	5,20
Ratio de Sharpe du fonds*	-0,16	0,60	0,50	0,41
Ratio de Sharpe de l'indicateur de référence*	0,15	0,72	0,81	0,60
Ratio d'information	-0,81	-0,50	-0,88	-0,68
Alpha (%)	-4,49	-0,51	-3,19	-2,30
Bêta	0,75	0,83	0,92	0,92
R^2	0,91	0,88	0,87	0,91

** Taux sans risque : performance sur la période de l'EONIA capitalisé, chainé avec l'€STR capitalisé depuis le 30/06/2021.Données calculées sur un pas hebdomadaire.*

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de mois)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	11,09	13,83
5 ans	8,77	13,54
Depuis la création	8,14	11,67

MAX. DRAWDOWN	
Max. Drawdown (atteint le 23/03/2020)	-32,2%
Durée du Max. Drawdown	33 jours
Délai de recouvrement	231 jours

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

Allouer le capital à des modèles économiques et à des pratiques commerciales susceptibles d'avoir des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des entreprises qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable et favorisent la diversité et l'autonomisation des femmes.

Rating Morningstar ™

★★| 31/05/2025

Catégorie Morningstar ™

Global Large-Cap Blend Equity

Indicateur de référence

MSCI WORLD NET TR EUR INDEX

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Compartiment de SICAV
Création de la classe d'actions	01/04/2019
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	BROWN BROTHERS HARRIMAN
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	13:30 CET J
Actif net	EURm 336,9
Horizon d'investissement recommandé	> 5 ans
Type d'investisseur	Vente au détail

CLASSES D'ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
R/A (EUR)	LU1956003765	MWLERAE LX
R/D (EUR)	LU1956003849	MIRWLRD LX

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible — Risque plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

En raison de son exposition aux marchés d'actions, le Fonds peut subir une volatilité significative, que son classement dans l'indicateur susmentionné reflète.

La politique d'investissement du Fonds l'expose principalement aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital**
- Risque des marchés émergents
- Risque actions
- Investissements sur la base de critères ESG
- Taux de change
- Risque lié à la concentration géographique
- Risque lié aux sociétés à grande capitalisation
- Risque de concentration du portefeuille
- Risque petites et moyennes capitalisations
- Investissements réalisés en Inde
- Risque de durabilité

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

[1] Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Mirova Women Leaders and Diversity Equity

Analyse du portefeuille au 30/06/2025

ALLOCATION D'ACTIFS (%)	Fonds
Actions	93,8
OPC Monétaires	5,6
OPC Obligataires	0,4
Liquidités	0,3
Total	**100,0**

en % de l'actif net

PRINCIPAUX ÉMETTEURS (%)	Fonds
NVIDIA CORP	5,9
MICROSOFT CORP	5,7
ELI LILLY & CO	3,4
VISA INC	3,2
AIR LIQUIDE SA	3,1
ECOLAB INC	3,0
WASTE MANAGEMENT INC	2,9
ALLIANZ SE	2,8
AMERICAN EXPRESS CO	2,8
AMERICAN WATER WORKS CO INC	2,5
Total	**35,2**
Nombre d'émetteurs en portefeuille	**51**

Fonds exclus

RÉPARTITION PAR PAYS (%)	Fonds	Indicateur de référence
Etats-Unis	58,8	71,9
France	9,6	2,8
Royaume-Uni	6,2	3,7
Italie	3,0	0,8
Suisse	3,0	2,4
Allemagne	2,8	2,6
Australie	2,4	1,7
Singapour	1,9	0,4
Pays-Bas	1,3	1,2
Autres pays	5,1	12,6
Trésorerie	5,9	-

Le pays présenté est le pays de l'indice MSCI, qui peut être différent du pays de domicile, pour certains émetteurs

RÉPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION (%)	Fonds	Indicateur de référence
< 2 Mrds USD	0,9	-
2 à 10 Mrds USD	2,9	1,6
10 à 100 Mrds USD	42,2	37,5
> 100 Mrds USD	47,7	60,9
OPC	0,4	-
Trésorerie	5,9	-

en % de l'actif net

RÉPARTITION SECTORIELLE (%)	Fonds	Indicateur de référence
Technologies de l'information	22,9	26,2
Produits financiers	15,4	17,1
Santé	10,5	9,5
Industrie	10,3	11,4
Matériaux	9,9	3,2
Services collectifs	7,8	2,6
Produits de première nécessité	7,5	6,0
Consommation discrétionnaire	5,9	10,1
Services de communication	3,6	8,5
Energie	-	3,5
Immobilier	-	2,0
OPC	0,4	-
Trésorerie	5,9	-

Nomenclature MSCI

RÉPARTITION PAR DEVISE (%)	Fonds	Indicateur de référence
Dollar US	59,9	72,3
Euro	24,1	8,8
Livre Sterling	6,2	3,7
Franc Suisse	3,0	2,4
Dollar Australien	2,4	1,7
Autres devises	4,4	11,1

en % de l'actif net, opérations de change à terme incluses

PRINCIPALES TRANSACTIONS CUMULÉES D'ACTIONS (EUR)	
Achats	**Montant**
LULULEMON ATH UW USD	717 907
PROCTER & UN USD	556 612
COLGATE-PALMOLIV UN	479 668
Ventes	**Montant**
L'OREAL FP EUR	1 158 500
SUNRUN INC UW USD	874 865
NVIDIA CORP UW USD	594 241

FRAIS

Frais globaux	1,80%
Commission de souscription max	4,00%
Commission de rachat max	0,00%
Commission de surperformance	20,00%
Minimum d'investissement	-
VL (30/06/2025)	163,90 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Gestionnaire financier
MIROVA
Mirova, affilié de Natixis Investment Managers, est une société de gestion dédiée à l'investissement durable. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions adaptées à leurs besoins et à fort impact.

Siège social	Paris
Fondé	2014
Actifs sous gestion (milliards)	34.5 USD / 32.0 EUR (31/03/2025)

Gérants de portefeuille
Soliane Varlet a débuté sa carrière en 2000; a rejoint Ostrum AM en 2005; puis Mirova dès sa création. Soliane est diplômée de DESS Banque-Finance de Lyon 2 et de la SFAF.

Mathilde Pierre, Gérante de portefeuilles et Analyste Financière
Mathilde a rejoint Mirova en 2022 en tant que gestionnaire de portefeuille et analyste spécialisée dans l'efficacité énergétique. Elle a 4 ans d'expérience. Auparavant, Mathilde a travaillé chez Sofidy en tant qu'analyste financière et ESG pour un fonds actions cotées et immobilier réel avec un focus sur un fonds thématique " Villes durables ". Mathilde est diplômée de l'EDHEC Business School.

RÉPARTITION THÉMATIQUE (%)

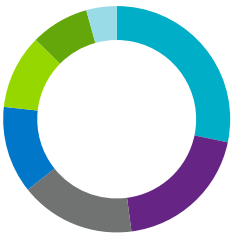

Technologies Info. et Com.	28,3	Consommation	10,6
Ressources	19,6	Energie	8,3
Finance	16,4	Mobilité	4,3
Santé	12,4		

en % de l'actif net, hors trésorerie

REPRÉSENTATION DES FEMMES AU SEIN DE L'ENTREPRISE

exprimé en pourcentage du nombre d'entreprises disposant de la représentation féminine susmentionnée

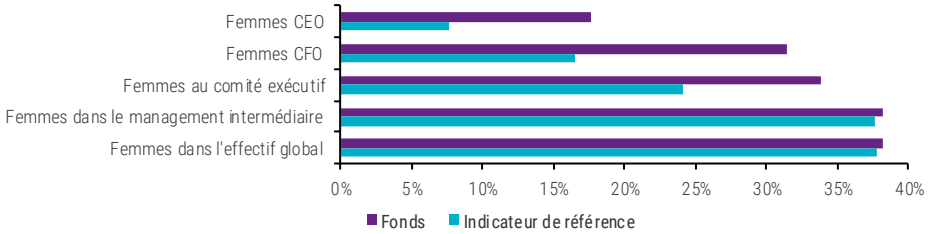

Source : Mirova

INFORMATION

Questions sur le prospectus
E-mail : ClientServicingAM@natixis.com

Source : Natixis Investment Managers Operating Services sauf indication contraire
En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Mirova Women Leaders and Diversity Equity

Article 9[1]

Rapport sur la durabilité du fonds au 30/06/2025

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES AU FONDS[2]

NOS ENGAGEMENTS SFDR

Le Fonds a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du SFDR et présente les caractéristiques suivantes

	Engagement minimum (%)	Exposition actuelle (%)
Investissements durables	90,0	94,1
Investissements durables avec un objectif environnemental	5,0	28,4
Investissements durables avec un objectif social	35,0	65,8

Part du total de l'actif net y compris liquidités, créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds).

Notre définition de l'investissement durable : Entreprises ou activités qui contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par le biais de leurs produits et services et/ou de leurs processus, et qui démontrent une capacité suffisante à atténuer leurs risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par le biais de leur stratégie, politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), garantissant ainsi la limitation des impacts négatifs sur la réalisation des ODD.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le glossaire.

ALIGNEMENT SUR LA TAXONOMIE DE L'UNION EUROPÉENNE

	Engagement minimum (%)	Alignement (%)
Fonds	5,0	8,0
Indicateur de référence	Sans objet	4,0

Part du total de l'actif net y compris liquidités, créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds).

L'alignement sur la taxonomie se réfère à une activité économique éligible qui contribue de manière substantielle à l'un au moins des objectifs climatiques et environnementaux, sans nuire ce faisant de manière significative aux autres objectifs et en respectant les normes minimales en matière de droits de l'homme et de normes du travail.

L'alignement sur la taxonomie représente la part de l'investissement de l'actif net du Fonds dans des sociétés dont les activités économiques sont alignées sur un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis par la taxonomie de l'Union Européenne.

ANALYSE INTERNE MIROVA

RÉPARTITION PAR OPINION D'IMPACT DURABLE

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)

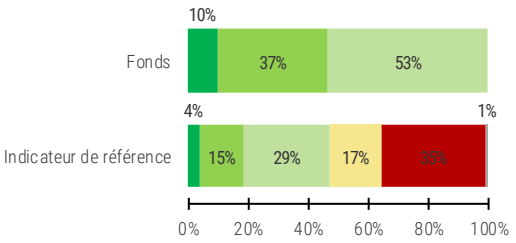

Atteinte des ODD

- Impact positif fort
- Impact positif modéré
- Impact positif faible
- Impact négligeable
- Impact négatif
- Non pris en charge par Mirova ou d'autres prestataires externes

L'opinion d'impact durable vise à évaluer si l'investissement est compatible avec les ODD des Nations Unies. Les données sont évaluées en interne par les analystes de Mirova qui suivent des directives d'évaluation qualitative robustes et rigoureuses. Lorsqu'un titre n'est pas inclus dans le périmètre d'évaluation interne de Mirova, les données externes fournies par ISS ESG sont utilisées et traitées par le modèle d'évaluation interne de Mirova.
Au niveau du fonds, 100% des actifs gérés sont traités à l'aide des évaluations internes de Mirova et 0% à l'aide des données d'ISS ESG. Au niveau de l'indicateur de référence, 63% de l'encours sont évalués à partir des évaluations internes de Mirova et 36% à partir des données d'ISS ESG.
Pour plus d'informations sur ISS ESG et les ODD, veuillez consulter le glossaire. Pour en savoir plus sur notre méthodologie, veuillez consulter le site : www.mirova.com/en/our-approach-impact-esg-assessment.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Pourcentage de l'actif net total, y compris les créances et les dettes

	Thèmes des ODD	Mesure dans laquelle un actif contribue aux ODD correspondant à chaque pilier	
		Fonds	Indicateur de référence
ENVIRONNEMENT	CLIMAT Limiter les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C	39%	16%
	BIODIVERSITÉ Maintenir les éco-systèmes terrestres et marins dans les conditions écologiques les plus favorables	28%	6%
SOCIAL	OPPORTUNITÉS SOCIALES Promouvoir le développement socio-économique par l'accès aux services essentiels, à la santé et à l'éducation	25%	13%
	CAPITAL HUMAIN Fournir des conditions de travail favorisant l'épanouissement personnel et le bien-être ainsi qu'une plus grande diversité et inclusion	93%	31%

17 objectifs de développement durable ont été adoptés par l'ONU en 2015, avec l'ambition de les atteindre d'ici 2030. Vous pouvez consulter un aperçu de tous les ODD (1-17) sur le site Web de l'ONU : www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-developmentgoals/. Ce graphique montre dans quelle mesure un actif contribue aux objectifs de développement durable des Nations Unies («ODD»). Pour illustrer les principaux impacts durables de nos investissements, quatre piliers d'impact ont été développés, deux environnementaux et deux sociaux, pour chaque actif (tel qu'affiché à gauche). Les mêmes actifs peuvent contribuer à plusieurs piliers / ODD.
Les pourcentages indiqués représentent la part de valeurs du portefeuille (en poids) qui contribuent positivement au pilier concerné (entreprises dont l'opinion est « Faible positive impact », « Impact positif fort » ou « Impact positif modéré » sur le pilier). Notre mesure de la contribution s'appuie à la fois sur la capacité des entreprises à offrir des produits et services à impact positif et sur la qualité de leurs pratiques environnementales et sociales sur toute leur chaîne de valeur. * Pour plus d'information sur nos méthodologies, veuillez vous référer au site de Mirova : www.mirova.com/fr/research

1. Les produits relevant de l'article 9 ont un objectif de durabilité. Pour plus d'informations sur le SFDR et l'article 9, veuillez consulter le glossaire.
2. Pour plus d'informations sur les limites méthodologiques de l'investissement ESG, veuillez consulter le glossaire.

Source : Natixis Investment Managers Operating Services sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Mirova Women Leaders and Diversity Equity

Article 9

Rapport sur la durabilité du fonds au 30/06/2025

ANALYSE INTERNE MIROVA

IMPACT ESTIMÉ SUR L'AUGMENTATION MOYENNE MONDIALE DE LA TEMPÉRATURE

Moyenne pondérée du portefeuille

	Fonds	Indicateur de référence
	<2°C	3-3,5°C
Émissions induites *(TCO_2 / mio. euros investis)*	85,5	117,9
Émissions évitées *(TCO_2 / mio. euros investis)*	15,3	7,2
Taux de couverture *(% de valeurs analysées)*	99%	99%

En 2015, Mirova et Carbone 4 ont développé conjointement une méthode d'évaluation, renforcée en 2022, des données carbone au regard des enjeux spécifiques d'une économie bas carbone : Carbon Impact Analytics (CIA).
Chaque entreprise est d'abord évaluée individuellement selon un cadre adapté à chaque secteur. Cette méthode se concentre sur deux indicateurs principaux :

- Émissions « induites » résultant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, en tenant compte à la fois des émissions directes et de celles des fournisseurs et des produits
- Émissions «évitées» grâce au déploiement de « solutions vertes » et à l'amélioration de l'efficacité énergétique

Ces indicateurs sont complétés par une évaluation des politiques et des objectifs de décarbonation des entreprises.
Les évaluations de chaque entreprise sont ensuite utilisées pour calculer l'alignement du portefeuille avec une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5°C à 5°C, à horizon 2100.
Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter le site Internet de Mirova : www.mirova.com/en/research/demonstrating-impact.
L'indicateur de température a pour objectif d'apporter une estimation, par essence approximative, de l'augmentation de la température globale qui serait induite par une généralisation des investissements sur la stratégie observée sur la base d'une méthodologie qui implique de nombreuses hypothèses nécessaires subjectives.

LEXIQUE

Émissions évitées
Les émissions évitées sont celles qu'une entreprise n'a pas émises grâce à son efficacité énergétique ou à l'utilisation de solutions vertes. Il s'agit donc de réductions d'émissions virtuelles : elles auraient existé si l'entreprise n'avait pas fait d'efforts pour les réduire. Selon la méthodologie appliquée par Mirova, les émissions évitées sont quantifiées sur la base de l'écart entre les émissions réelles et un scénario de référence établi par Mirova à partir d'hypothèses méthodologiques, par nature quelque peu subjectives.

Carbone 4
Carbone 4 est un fournisseur externe de données ESG. En 2015, Mirova et Carbone 4 ont co-développé une méthode qui permet d'évaluer les données sur le carbone au vu des défis particuliers auxquels est confrontée une économie bas carbone : Carbon Impact Analytics (CIA).
Dans un premier temps, les entreprises sont évaluées individuellement en fonction d'un cadre sectoriel spécifique.
Cette méthode se concentre sur deux indicateurs principaux :
- les émissions « induites » durant le « cycle de vie » des activités d'une entreprise, qui incluent les émissions directes et les émissions des fournisseurs et des produits ;
- les émissions « évitées » grâce aux progrès en matière d'efficacité énergétique ou au déploiement de solutions « vertes ».

Ces indicateurs sont améliorés à l'aide d'une évaluation des politiques d'entreprise et des objectifs de décarbonation.
Les évaluations d'entreprises individuelles sont ensuite utilisées pour calculer l'alignement du fonds avec une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5 °C à 5 °C d'ici 2100.
Pour en savoir plus sur nos méthodologies, veuillez consulter le site Internet de Mirova : www.mirova.com/en/research/demonstrating-impact.

Éco-activité
Les éco-activités contribuent directement ou indirectement à des objectifs environnementaux tels que l'économie circulaire, les économies d'énergie, les technologies et pratiques disruptives. Mirova a créé sa propre taxonomie d'éco-activités en s'appuyant sur un cadre reconnu comme les ODD des Nations Unies ou la taxonomie de l'UE.

Limites méthodologiques de l'investissement ESG
En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné serait notamment de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide de modèles propriétaires du Gestionnaire délégué, de modèles et de données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le Gestionnaire délégué à investir dans ou exclure des titres pour des raisons extra-financières, indépendamment des opportunités de marché qui existent. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. Par conséquent, il existe un risque que le Gestionnaire délégué évalue de manière incorrecte un titre ou un émetteur, ce qui entraînerait l'inclusion ou l'exclusion incorrecte, directe ou indirecte, d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Alignement sur la taxonomie de l'UE
Les activités économiques éligibles au sens du règlement européen « Taxonomie » sont réputées alignées lorsqu'elles apportent une contribution substantielle à l'un des six objectifs environnementaux, sans nuire ce faisant de façon significative aux autres objectifs et en respectant les garanties sociales minimales. Les pourcentages indiqués incluent les liquidités et se concentrent uniquement sur les recettes tirées des activités alignées.
L'alignement des activités économiques sur la taxonomie de l'UE est basé sur les recettes directement déclarées par les sociétés du portefeuille ou sur des données équivalentes recueillies ou estimées par des fournisseurs de données tiers sur la base d'informations accessibles au public.

ISS ESG
ISS ESG est un fournisseur externe de données ESG.

SFDR / Article 9
Le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (SFDR) vise à apporter une plus grande transparence en matière de responsabilité environnementale et sociale sur les marchés financiers, notamment en fournissant des informations concernant la durabilité des produits financiers (prise en compte des risques et des impacts négatifs en matière de durabilité). Ses objectifs sont de veiller à l'alignement des documents commerciaux avec les pratiques réelles en place, d'assurer la comparabilité des produits en ces termes et de flécher l'investissement privé vers des investissements plus responsables. La réglementation est applicable au niveau des entités (sociétés de gestion de portefeuille, sociétés d'investissement, conseillers financiers) ainsi qu'au niveau des produits. Les publications des entreprises et les documents précontractuels relatifs aux produits doivent être modifiés.
Dans un premier temps, le règlement SFDR exige que chaque produit soit classé en fonction de ses caractéristiques. La définition de chacune de ces catégories est la suivante :
- Article 6 : le produit n'a pas d'objectif de durabilité. Ce produit dénommé « article 6 » est un produit qui ne relève pas de la définition de l'article 8 ni de l'article 9.
- Article 8 : la communication relative au produit inclut des caractéristiques environnementales et sociales même si ce n'est pas son point central, ou le point central du processus d'investissement. Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.
- Article 9 : le produit a un objectif de durabilité.

Investissement durable selon l'article 2 (17) du SFDR
« Investissement durable » désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, tel que mesuré, par exemple, par des indicateurs clés d'efficacité des ressources concernant la consommation d'énergie, les énergies renouvelables, les matières premières, l'eau et les terres, la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre, ou son impact sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à lutter contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou les communautés économiquement ou socialement défavorisées, à condition que ces investissements ne nuisent pas de manière significative à l'un de ces objectifs et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec les salariés, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies
Si la transition vers un développement plus durable a donné lieu à des interprétations différentes, tous les pays du monde ont adopté en 2015 un programme de développement durable présenté par les Nations Unitaires. Ce programme définit 17 objectifs de développement durable (ODD) pour l'année 2030, afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux critiques.

Stratégie de conviction
Une stratégie de conviction est un portefeuille concentré composé d'un nombre limité d'actions considérées comme des investissements de haute qualité et bénéficiant d'une forte position concurrentielle.

2°C – Accord de Paris
Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements, à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire, Private Equity à impact et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)
Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000
Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque
Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).
Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.
L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.
Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.
Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.
Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.
L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille
Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.
R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

Notation et catégorie Morningstar
Notation et catégorie Morningstar © 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison
La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs
Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges : Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de l'OPC (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par l'OPC. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)
Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)
Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La duration mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La duration modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Labels
Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr
Towards-Sustainability Febelfin, Fédération belge du secteur financier, est une fédération d'institutions financières belges, fondée en 2003 et dont le siège est à Bruxelles. Son but : concilier les intérêts de tous ses adhérents avec ceux des décideurs politiques, des autorités de contrôle, des autres associations professionnelles et des groupes d'intérêts aux niveaux national et européen. Febelfin a développé une norme de qualité en février 2019 afin d'assurer la clarté et la transparence concernant les investissements durables. Le Label "Towards-Sustainability" a été développé en collaboration avec les parties prenantes au sein du secteur financier et en dehors. www.towardssustainability.be/en/quality-standard.

Commission de surperformance
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en oeuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

Risques spécifiques
Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.
Risque des marchés émergents : les fonds investissant dans les marchés émergents pourraient être touchés de façon importante par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires négatives. Investir dans les marchés émergents peut ne pas fournir le même degré de protection ou d'information des investisseurs que celui qui s'applique en général dans les grands marchés de valeurs mobilières. En outre, les bourses des marchés émergents peuvent être très fluctuantes. Enfin, les fonds peuvent ne pas être en mesure de vendre rapidement et facilement sur les marchés émergents.
Risque actions : les actions sont volatiles et peuvent fortement baisser en réaction à la conjoncture du marché et aux conditions économiques.
Investissements sur la base de critères ESG : les critères environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (les critères d'« ESG Durable ») font partie de la politique en matière d'investissement. Les critères d'ESG Durable visent à mieux gérer les risques ainsi qu'à générer des rendements durables à long terme. L'application des critères d'ESG Durable au processus d'investissement peut amener le Directeur délégué des investissements à investir dans des titres ou à exclure ceux-ci pour des motifs non financiers, quelles que soient les possibilités disponibles sur le marché, si ces titres sont évalués sans tenir compte des critères d'ESG Durable.
Taux de change : certains fonds sont investis dans des monnaies autres que leur monnaie de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères affecteront la valeur des titres détenus par ces Compartiments. Pour les catégories d'actions non couvertes libellées dans des devises différentes de celle du fonds, les fluctuations des taux de change peuvent générer une volatilité supplémentaire au niveau de la catégorie d'actions.
Risque lié à la concentration géographique : les fonds qui concentrent leurs placements dans certaines régions peuvent encourir des pertes, notamment si l'économie de la région concernée subit des difficultés ou si les investissements deviennent moins attrayants dans cette région. En outre, les économies correspondant à ces placements peuvent être affectées de manière significative par des conditions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.
Risque lié aux sociétés à grande capitalisation : les fonds investissant dans les sociétés à forte capitalisation peuvent avoir un rendement inférieur à celui d'autres fonds actions lorsque les actions des grandes entreprises n'ont plus les faveurs des investisseurs.
Risque de concentration du portefeuille : les fonds investissant dans un nombre limité de titres peuvent augmenter la fluctuation de la performance des investissements de ces fonds. Si la performance de ces titres est médiocre, le fonds pourrait subir des pertes plus grandes que s'il avait investi dans un plus grand nombre de titres.
Risque petites et moyennes capitalisations : il se caractérise par deux risques principaux : d'une part : un risque de liquidité sur les titres, du fait de la faible profondeur de marché lié à la faible capitalisation de ces sociétés. De fait, les achats/ventes peuvent ne pas être réalisés au meilleur prix dans les délais habituels ; d'autre part : les obligations de communications financières peuvent être moins nombreuses pour les sociétés de petites et moyennes capitalisations que pour les sociétés de grandes capitalisations. Ceci peut avoir un impact sur les analyses menées sur ces titres. La réalisation de ces risques peut entrainer une baisse de la valeur liquidative.
Investissements réalisés en Inde : un Compartiment qui investit sur le marché indien peut convertir les capitaux et les bénéfices libellés en roupies du Compartiment concerné dans sa devise de référence et les rapatrier hors d'Inde. Dans ce cas, ces montants peuvent être intégralement rapatriés sous réserve du paiement de l'impôt applicable (retenue à la source sur les revenus d'intérêts et l'impôt sur les plus-values) et de la présentation de l'attestation du conseiller fiscal. En cas de rachat d'actions, la date de valorisation pour l'actionnaire demandant le rachat précédera de plusieurs jours la date de conversion, ce qui exposera les actionnaires restants du Compartiment au risque de change et à des pertes potentielles en cas de dépréciation de la roupie entre la date de valorisation et la date de conversion. La Reserve Bank of India (RBI) publie un taux de change officiel chaque jour ouvrable.
Risque de durabilité : ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.
Veuillez vous référer au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Le fonds est un compartiment de Mirova Funds, société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois agréée par l'autorité de tutelle (la CSSF) comme OPCVM, domiciliée 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg 177509. Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 59 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Mirova, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP 02-014).

Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers International ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est fourni à titre d'information aux prestataires de services d'investissement ou autres Clients professionnels ou Investisseurs qualifiés uniquement et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur leur demande écrite. Le présent document ne doit pas être utilisé avec les Investisseurs particuliers. Il appartient à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts de fonds ou de services d'investissement de tiers à ses clients soit conforme au droit national applicable.

Veuillez lire attentivement le Prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir. Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement sur le site Internet de Natixis Investment Managers (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de la documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Dans l'UE. : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738, siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Allemagne : Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland (enregistrée sous le numéro : HRB 129507). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana (enregistrée sous le numéro : MI-2637562). Siège social : Via Adalberto Catena, 4, 20121 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, succursale néerlandaise (enregistrée sous le numéro : 000050438298), siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Espagne Natixis Investment Managers International S.A., Sucursal en España (enregistrée sous le numéro : NIF W0232616C), siège social : Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. Luxembourg : Natixis Investment Managers International, succursale de Luxembourg (enregistrée sous le numéro : B283713), siège social : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Belgique : Natixis Investment Managers International, succursale belge (enregistrée sous le numéro : 1006.931.462), Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, (enregistrée sous le numéro : CHE-114.271.882) Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les îles britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, Level 4, Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, Londres, EC4R 2YA. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

À Singapour : fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), siège social 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapour 068808 (société enregistrée sous le numéro 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés aux fins d'information uniquement. NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu d'une licence de services relatifs aux marchés de capitaux pour mener des activités de gestion de fonds, et dispose du statut de conseiller financier exempté. La division Mirova (enregistrement du nom sous le numéro : 53431077W) et la division Ostrum (enregistrement du nom sous le numéro : 53463468X) font partie de NIM Singapore et ne sont pas des entités juridiques distinctes. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

À Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

À Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Corée : fourni par Natixis Investment Managers Korea Limited (société enregistrée auprès de la Financial Services Commission for General Private Collective Investment Business) aux distributeurs et investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

Au Chili : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne no 18627.

Au Brésil : Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.

Bien que Natixis Investment Managers estime que les informations fournies dans ce document sont fiables, y compris celles provenant de tiers, elle ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité desdites informations. Ne peut être redistribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.

Aux États-Unis : Fourni par Natixis Distribution, LLC, 888 Boylston St., Boston, MA 02199 **pour les conseillers financiers américains qui traitent avec des investisseurs qui ne sont pas des U.S. Persons (au sens de la Regulation S prise en application de la Loi sur les valeurs mobilières de 1933) ou des personnes présentes aux États-Unis. Il se peut qu'il ne soit pas redistribué aux U.S. Persons ou personnes présentes aux États-Unis.** Natixis Investment Managers comprend toutes les entités de gestion financière et de distribution affiliées à Natixis Distribution, LLC et Natixis Investment Managers International.

Ce document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques de commerce qui ne sont pas nécessairement enregistrés dans toutes les juridictions. Les enregistrements de tiers sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (ensemble « Natixis »). Ces tiers propriétaires ne soutiennent, ne cautionnent ou ne participent pas à la fourniture des services, fonds ou autres produits financiers de Natixis.

L'information sur l'indice contenue dans le présent document provient de tiers et est fournie « telle quelle ». Toute utilisation de ces informations relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Chacune des entités tierces impliquées dans la compilation, le calcul ou la création d'informations sur les indices, exclut toute responsabilité (y compris, sans limitation, toute garantie d'originalité, précision, intégralité, actualité, non contrefaçon, qualité marchande et adaptation à un usage particulier) quant à ces informations.

La mise à disposition de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans ce document ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions de la(des) personne(s) concernées à la date indiquée. Ils sont, ainsi que les avoirs en portefeuille et les caractéristiques indiquées, susceptibles d'être modifiés et ne sauraient être interprétés comme ayant une quelconque valeur contractuelle. Rien ne garantit que les événements se dérouleront comme le prévoit le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. La communication d'informations relatives aux performances passées ne garantit pas les performances futures.

Le présent document ne peut être redistribué, publié ni reproduit en tout ou en partie.

Tous les montants cités sont libellés en EUR, sauf mention contraire.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.